



**PLAN D'ACTION ANNUEL
À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES**

ANNÉE 2017



Politique de la
**FAMILLE &
des AÎNÉS**
2^e génération

Mise en contexte

Avec l'adoption de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale à l'automne 2004, le législateur souhaite une implication de tous afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées à la société. Entre autres, les municipalités d'au moins 15 000 habitants se voient confier des responsabilités particulières notamment par la publication et la mise en œuvre d'un plan d'action annuel en vue de réduire les obstacles à l'intégration sociale des personnes handicapées.

Engagement de la Ville

La Ville de Repentigny s'engage à réduire, à éliminer ou à prévenir les obstacles à l'intégration sociale des personnes handicapées dans ses secteurs d'activités. Ainsi, la notion d'accessibilité universelle s'inscrit tout naturellement dans le plan Directeur de réaménagement des Parcs ainsi que dans tous projets de construction/rénovation de bâtiments, le tout selon une approche inclusive.

Portrait de la Ville

Issue du regroupement des villes de Repentigny et de Le Gardeur, la nouvelle Ville de Repentigny a officiellement vu le jour le 1^{er} juin 2002. Elle compte dans ses rangs 800 employés et jusqu'à 1000 en période estivale.

En plus de son siège social, situé au 435, boulevard Iberville, elle possède une quinzaine de bâtiments municipaux abritant différents services tels les incendies, la sécurité publique, les bibliothèques, les stations de traitement des eaux, les travaux publics, etc. Elle possède aussi 9 piscines extérieures et 12 chalets de parcs.

Sa population actuelle se chiffre à 85 145 en 2015 et sa superficie est de 68,42 km².

Ville la plus importante de la MRC de L'Assomption, Repentigny occupe le 12^e rang provincial. À elle seule, la MRC de L'Assomption compte près de 40% de la population totale de la grande région de Lanaudière.

Vision, Mission et Valeurs

En présentant la **deuxième génération de sa Politique de la famille et des aînés**, la Ville de Repentigny entreprend un virage marqué par la synergie de sa collectivité. En effet, elle s'associe aux organismes du milieu et coordonne leurs efforts afin que tous **les citoyens de tous les âges puissent profiter d'une offre de services adaptée à leur mode de vie**. Cette vision s'accompagne de deux attentions particulières :

1. La considération de tous les citoyens, peu importe leur origine, leurs limitations et leurs aspirations valorisant ainsi l'intégration des personnes issues de communautés culturelles et des personnes handicapées.
2. L'appropriation du concept d'accessibilité universelle dans une perspective d'équité, se traduisant par le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents.

Engagée à poursuivre son développement dans une perspective humaine, la Ville de Repentigny est animée d'un ensemble de valeurs qui traduisent sa vision d'une ville épanouissante.

Le **respect** et **l'écoute** sont incontournables dans la poursuite d'une relation satisfaisante avec les familles et les aînés. Il est essentiel que le dialogue soit spontané et authentique.

La Ville de Repentigny a à cœur **l'accessibilité** des lieux et des services, et souhaite que tous puissent profiter de l'étendue de son offre. Cette valeur est partagée par ses partenaires communautaires qui en assurent la promotion en s'impliquant auprès des citoyens. L'accessibilité universelle se manifeste par des coûts abordables pour tous, des aménagements sans contraintes, de l'information claire, un accueil convivial et des démarches administratives simples.

Toute personne aspire à s'établir dans une communauté qui se soutient, qui soigne ses aînés et qui invite à partager les moments en famille. **L'entraide** et la **coopération** permettent aux citoyens de tout âge d'éprouver un sentiment de bien-être et de sécurité. Bien que ces deux valeurs soient principalement portées par le milieu, elles s'inscrivent dans la vision adoptée par la Ville de Repentigny.

Le visage de Repentigny est diversifié. Peu importe leur origine ou leurs particularités, les familles et les aînés souhaitent avoir accès à des services qui répondent à leurs besoins propres et collectifs. **L'inclusion sociale** est primordiale aux yeux de la municipalité.

La **mixité** des générations et des individus, de provenance et de conditions différentes, est indispensable pour faire en sorte que Repentigny s'établisse comme milieu de vie intergénérationnel où il est facile de s'intégrer et d'occuper une place significative.

Enfin, les familles et les aînés apportent une **vitalité** et une énergie unique à la communauté, contribuant ainsi au bonheur de la population. Leur présence est essentielle au développement harmonieux de la municipalité sur les plans communautaire, social et culturel.

Les citoyennes et citoyens sont au cœur des valeurs de la Ville de Repentigny soit **la rigueur, l'engagement, le travail d'équipe, la transparence, l'innovation et l'intégrité.**

QUI SONT LES PERSONNES HANDICAPÉES?

La Loi définit une personne handicapée comme *toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.*

Comité

Un comité regroupant les représentants de différents organismes sera mis sur pied et se rencontrera bi-annuellement afin d'établir les besoins des différents groupes et d'évaluer les projets en cours. Les organismes sollicités seront : Association des personnes handicapées visuelles du sud de Lanaudière (APHVSL), Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord (APHPRN), Les amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord, La société de l'autisme région Lanaudière, Parrainage civique de Lanaudière, Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL), Les Répits de Gaby, Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière (RUTAL), Association des Devenus Sourds et des Malentendants du Québec (ADSMQ), Association sclérose en plaques Lanaudière, Société canadienne de la sclérose en plaques section Lanaudière. Une rencontre a eu lieu le 10 janvier dernier afin de procéder à l'identification des obstacles et des solutions.

Politique de la famille & des aînés

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est maintenant intégré à la Politique de la famille et des aînés, une orientation porte sur l'accessibilité universelle et plusieurs objectifs et actions en découleront.

Plan d'action 2017

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	État de la réalisation
Tous	Connaissance et information sur la réalité des personnes vivant avec un handicap	Session de formation, sensibilisation et information Phase 2 : pour le personnel du service à la clientèle ou à inclure dans le cadre de la révision du service à la clientèle	Ressources humaines Véronique Guedj	
Ressources humaines	Loi 140 sur l'accès à l'égalité	Poursuivre l'embauche tenant compte des principes du programme de l'accès à l'égalité en emploi	Ressources humaines Véronique Guedj	
Gestion des infrastructures	Difficulté d'accès à certains bâtiments	Réfection de trottoir, descente en bateau-pavé. Apporter les modifications requises aux bâtiments afin de respecter les critères d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.	Alain Galarneau	
Aménagement et développement	Permis de constructions Règlement de zonage	Gratuité des permis pour l'installation de rampes d'accès extérieures et plate-forme élévatrices. Autoriser l'implantation d'une rampe d'accès pour handicapée dans les cours avant, latérale et arrière d'un bâtiment.	Claude Prud'homme	

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	État de la réalisation
	<p>Adaptation à domicile pour personnes à mobilité réduite</p> <p>Le règlement du code du bâtiment n'était pas à jour</p>	<p>Programme de subvention PAD. La Ville est partenaire administratif avec la SHQ dans l'application de ce programme.</p> <p>Le code du bâtiment du CCQ 2010 sera adopté.</p>		
<p>ADT Parcs et espaces verts; Gestions des infrastructures; Loisirs Centre Aquatique Jacques-Dupuis</p>	<p>Tendre à améliorer l'accessibilité physique des lieux publics par des aménagements et du mobilier urbain</p> <p>Vérifier la mise aux normes des édifices municipaux (rampe, toilettes, etc.)</p> <p>Porter une attention aux salles de toilettes</p>	<p>Intégrer le critère accessibilité universelle à tous les aménagements lorsqu'opportun</p> <p>Analyse des édifices contenus dans le tableau créé par les infrastructures en collaboration avec les gardiens de parcs</p> <p>Aménager les nouvelles salles de toilettes en conformité</p> <p>Automatiser l'ouvre porte des personnes handicapées associé avec le tourniquet. Installer des ouvre-portes automatique pour les portes menant aux vestiaires.</p> <p>Installer des crochets plus bas</p>	<p>Tous</p> <p>Alain Galarneau Dominic Giard Julie Tellier</p> <p>Sylvie Desgagné</p> <p>Alain Galarneau</p>	

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	État de la réalisation
		pour les personnes en chaise roulante dans le vestiaire 4.		
Communications	Poursuivre les efforts de communications accessibles	Site Internet adapté : Voir à la possibilité de rendre les contenus vidéo plus accessibles aux personnes handicapées, en particulier les personnes sourdes ou malentendantes, par le biais de texte codé. Souligner la journée internationale des personnes handicapées – 3 décembre	Alain Boudreau Véronique Moreau Audrey Fontaine-Laflamme	
Bibliothèques	Accès bibliothèque Robert-Lussier	Dès la réception de la subvention, les obstacles déjà identifiés par l'analyse de 2016 seront effectués. Service de prêt de livres à domicile et en résidence de personnes âgées	Chantal Brodeur	
Culture	Accessibilité à la nouvelle salle de spectacle Collaborer à la mise en place de services venant en aide aux aînés ayant des limitations auditives, visuelles et physiques	La construction se fera en considérant la facilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite. L'APHPRN sera consultée concernant les besoins adaptés pour la clientèle handicapée (bande FM, scène et coulisses accessible etc	Manon Fortin	

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	État de la réalisation
Transport	Accessibilité et qualité des services offerts aux personnes handicapées	Selon le plan d'accessibilité universelle du RTCR de la MRC de l'Assomption. Voir document en annexe.	Pierre Lamoureux	
Loisirs Centre Aquatique Jacques-Dupuis	<p>Accompagnement dans les camps de jour</p> <p>Information des camps de jour spéciaux</p> <p>Service à la clientèle adapté pour les personnes handicapées</p>	<p>Lorsque reçoit une demande d'intégration, la personne est reçue et intégrée dans les camps ou dirigée vers un programme <i>Accompagnement en loisir pour les personnes handicapées</i>.</p> <p>Consolider le fonctionnement de l'accompagnement au sein des camps de jour.</p> <p>Offrir une formation spécifique sur les différents types d'handicaps à nos futurs animateurs/moniteurs et sauveteurs. Sera intégrée dans la formation de base existante.</p>	Stéphanie Gilbert Sylvie Desgagné	

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	État de la réalisation
	Possibilité de développement limité pour personnes handicapées- au niveau de la pratique du tennis	Développer un partenariat avec Parasports Québec afin de tenir des compétitions de tennis en fauteuil roulant	Alain Poirier /Justine Longpré	
Loisirs Centre Aquatique Jacques-Dupuis	Offre de service adapté lors de la location de salles	Lors de la location de salle par différents organismes, les besoins en termes d'accessibilité et de mobilité sont considérés.	Dominic Giard Sylvie Desgagné	Visite de certaines écoles pour mieux diriger les organismes à besoins particuliers. Exemple : de la Paix (nouvelle section adaptée)
Police	Sécurité de la population Sécurité des aînées ou personnes vivants seules ou ayant une limitation	Mise en place d'un système technologique permettant aux personnes inscrites à contacter le 911 via des textos. L'instauration des visites de résidences du programme « protection du voisinage » qui pourront être adaptées en fonction de cette clientèle. Renforcer les efforts de promotion du programme Pair	Guy Bélair	.
Loisirs et ressources	Assurer le suivi du plan	Faire connaître et offrir des	Véronique Moreau et	

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	État de la réalisation
humaines	à l'égard des personnes handicapées	sessions d'informations aux différents services quant à la notion d'accessibilité universelle	Véronique Guedj	
Logistique –évènement	Identifier les obstacles et les solutions quant à l'accessibilité lors des évènements, transférer les compétences acquises de l'expérience pilote	Consolider l'expérience pilote de la Fête Nationale et en assurer son transfert	Marylène Borja	
Loisirs	Assurer l'accessibilité financière aux activités de loisirs offertes par la ville.	Offrir les places laissées vacantes à des activités de loisirs offerts par la ville à des individus répondant à des critères au niveau de leur revenu familial. Cette offre se fait via les organismes ciblés ouvrant ou pouvant œuvrer auprès de la clientèle visée.	Stéphanie Gilbert	

Le plan d'action a été déposé à la réunion du **comité exécutif** de la Ville de Repentigny tenue **le 7 février 2017**

* * * * *